**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 52 (1972)

**Heft:** 1: L'environnement

**Artikel:** L'industrie horlogère dans l'Europe de demain

Autor: Retornaz, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-886714

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

## Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF: 11.05.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'industrie horlogère dans l'Europe de demain

René RETORNAZ

Qui regarde une carte industrielle de l'Europe est frappé de voir deux grands centres de gravité se partager aujourd'hui, et surtout demain, l'essentiel de l'activité industrielle de notre continent. L'un de ces centres de gravité a le Rhin comme axe principal, avec un élargissement très remarquable du faisceau dès la courbure du fleuve vers Bingen. L'autre axe principal suit le cours du Rhône avec le triangle de Marseille-Fos à son extrémité méridionale. Ce deuxième axe est surtout celui de demain.

Entre les pointes de ces deux triangles une zone intermédiaire où, assez curieusement, est concentré l'essentiel de la production horlogère européenne : celle de Suisse sur l'arc du Jura ; celle de la France entre Annemasse et Dannemarie, adossée également au Jura ; au nord la Forêt noire.

Dans ce périmètre relativement restreint on fabrique plus de montres et de mouvements que l'on en fait partout ailleurs dans le monde. L'arrivée sur les marchés internationaux des concurrents américains, soviétiques et japonais, l'intrusion dans le domaine horloger d'entreprises précédemment actives dans d'autres secteurs industriels, n'ont pas modifié cette constante : la position dominante dans le monde d'une industrie horlogère européenne très concentrée, géographiquement parlant, et partagée, inégalement il est vrai, entre les trois nations voisines : la France, la Suisse et la République fédérale allemande.

Outre ces rapports de vicinité, il faut encore mentionner les similitudes de structure entre ces trois branches principales de l'industrie horlogère européenne. Toutes trois empruntent à la même philosophie une répartition très poussée de la spécialisation entre les entreprises. Peu de concentrations verticales, mais un nombre élevé d'entreprises hautement spécialisées dans leurs domaines respectifs.

La troisième similitude réside dans les problèmes extérieurs qu'affrontent ces trois industries et qui portent pratiquement les mêmes noms : mêmes noms de pays, c'est-à-dire ceux des principaux concurrents ; mêmes noms visant à définir les problèmes intérieurs : structure financière, nécessité de la concentration, impératif de la recherche.

Ces trois industries étaient dès lors « condamnées » à vivre ensemble, ce qu'elles font au reste depuis fort longtemps : échange de pièces constitutives par delà les frontières, investissements réciproques, accords portant sur la cessation ou la licence de droits de propriété industrielle. Tout ceci appartient déjà à l'histoire. Une histoire qui a connu ses hauts et ses bas, ses moments de lune de miel comme aussi ses ciels plus sombres. Mais les deux ou trois années qui viennent de s'écouler ont marqué, plus que le quart de siècle qui avait précédé, les nécessités d'une nouvelle marche en avant vers une coopération et une collaboration industrielle plus complète.

Le désarmement douanier partiel qu'avaient constitué le Dillon Round il y a dix ans, le Kennedy Round il y a cinq ans, n'a été que la première étape vers une intégration plus poussée. Il est évident que les conversations que la Confédération helvétique a poursuivies avec les Communautés européennes ont été un éperon nouveau dans cette recherche de liens nouveaux entre ces trois branches d'une seule et même économie horlogère européenne. Les investissements réciproques se sont également accrus à un rythme plus grand, et une série d'obstacles nouveaux ont pu être fixés, visant à utiliser en commun et conjointement un certain nombre d'instruments. Cela a été le cas sur le plan scientifique et technique par des recherches conjointes sur l'environnement de la montre bracelet. Cela a été le cas sur le plan de la promotion du produit. Pour la première fois, en 1972, la Foire de Bâle ouvrira ses portes non seulement à la production horlogère suisse, mais également à la production horlogère française et allemande, comme aussi du reste à celle provenant du Royaume-Uni et de l'Italie. D'autres objectifs de même nature qui ont été énoncés dans une étude récente du Pr Henri Rieben (1) font d'ores et déjà l'objet d'analyses poussées visant à des réalisations conjointes.

Il apparaît donc de plus en plus que le « cas horloger», qui était considéré il n'y a guère comme un « cas particulier » ou un « secteur sensible », est en passe de quitter l'arrière-garde où l'on voulait le confiner dans la marche en avant d'une Europe plus unie pour se porter en tête du peloton et y occuper une place d'animateur.